

Acte de la journée d'automne du 25 novembre 2010

Quand les dettes enchaînent à l'aide sociale

V. La prévention à l'endettement, en particulier auprès des jeunes: quelques exemples romands

Florence Bettschart, avocate à la Fédération romande des consommateurs

Jeudi 25 novembre 2010
Lausanne, Palais de Beaulieu

1. Introduction

De nos jours, l'attrait de la société de consommation est de plus en plus important. Les jeunes sont particulièrement visés par les campagnes marketing que cela soit de marques textiles, d'électronique, mais aussi des opérateurs de téléphonie mobile et enfin des organismes de crédit à la consommation.

Ces campagnes sont omniprésentes dans la vie de tous les jours: elles apparaissent sur des affiches, à la télévision, au cinéma, et également par e-mail ou par SMS. Elles font apparaître que la vie est plus agréable, que l'on est socialement mieux accepté si l'on consomme et si l'on dispose de biens idéaux. C'est ce que l'on appelle les campagnes Lifestyle.

Les enfants également sont matraqués dès leur plus jeune âge de catalogues de jouets et de sollicitations en tout genre. Il n'est pas évident de leur parler de notre relation avec l'argent et de la valeur de celui-ci.

Selon une étude de l'Institut de recherches et études des médias publicitaires (REMP) publiée en 2004, le shopping constitue le hobby préféré des 14-24 ans. 85% des jeunes considèrent cette activité comme la plus importante de leur temps libre. Par ailleurs, 80% des personnes en situation de surendettement l'ont été pour la première fois avant l'âge de 25 ans. Enfin, un tiers de la population totale a tendance à ne pas pouvoir contrôler son comportement en matière d'achat.

Les adultes aussi sont bien entendu touchés par le marketing agressif, en particulier pour les crédits à la consommation. Une chose est encore plus choquante, ce sont les petites annonces qui foisonnent dans les journaux gratuits et qui visent expressément les personnes à l'AI, AVS ou qui font déjà l'objet de poursuites.

Bref, les sirènes du marketing visent à une chose: consommer et cela, toujours plus.

Pour éviter que cela conduise à un endettement problématique, une des solutions est évidemment de prévenir, d'informer, d'éduquer.

La Commission fédérale de la consommation (CFC) a émis dans ce sens une recommandation en février 2005¹. La CFC demandait au Conseil fédéral de prendre des mesures pour enrayer la problématique de la spirale de l'endettement chez les jeunes. Ces mesures étaient notamment les suivantes:

- lancer des campagnes de sensibilisation et d'éducation d'envergure nationale;
- examiner de manière approfondie le cadre législatif actuel pour s'assurer de son efficacité en termes de prévention de l'endettement des jeunes;

¹ Recommandation disponible à l'adresse suivante:
<http://www.konsum.admin.ch/org/00157/00160/index.html?lang=fr>

- intégrer dans le cadre législatif actuel des solutions propres à aider les jeunes à sortir de l'endettement;
- établir un rapport d'évaluation sur les mesures prises pour prévenir l'endettement des jeunes et aider les jeunes à surmonter leur endettement.

Or, que pouvons-nous voir aujourd'hui, rien n'a été fait dans ce domaine, en tout cas au niveau fédéral.

Les programmes de prévention de l'endettement sont laissés aux cantons et aux organismes privés ou d'intérêt public, mais la Confédération ne s'est absolument pas impliquée dans ce dossier.

2. Les programmes de prévention

Premier constat: seuls les cantons de Vaud et du Jura ont des programmes cantonaux de prévention de l'endettement, les autres cantons ayant principalement délégué ces tâches soit à Caritas, soit au Centre social protestant.

On voit dès lors bien que ce n'est pas un sujet prioritaire de tous les gouvernements cantonaux, qui parfois ne semblent pas voir leur importance.

Je vais tout d'abord vous présenter le programme du canton de Vaud qui est pionnier dans ce domaine et qui continue d'année en année à innover et à le développer.

2.1 Vaud

En 2007, le Canton de Vaud a lancé son programme de prévention contre le surendettement. Piloté par le Département de la santé et de l'action sociale, il a été élaboré en collaboration avec le Département de la formation et de la jeunesse, les centres sociaux régionaux et intercommunaux, le Centre social protestant (CSP) et la Fédération romande des consommateurs (FRC) et s'adresse avant tout aux jeunes adultes, aux nouvelles familles (première naissance) et aux personnes au chômage.

Pour 2010, le budget du programme de prévention du surendettement est de 630'000 francs.

Ce programme comprend une large palette d'actions². Certaines d'entre elles sont «*tout public*», d'autres sont ciblées sur des publics particuliers (nouvelles familles et jeunes).

² Présentation du programme:
<http://www.vd.ch/fr/themes/sante-social/prevention/surendettement/programme-de-prevention>.
Bulletin d'information n°1, février 2010:
http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dsas/cd/fichiers_pdf/Bulletin_1-Next.pdf

Les actions «tout public»

- **Permanence téléphonique Info Budget - 0840 4321 00**

Lancée en 2009, cette permanence, dont le slogan est «- de dettes, + de vie», vise à répondre à toutes les questions possible en matière d'argent. De manière confidentielle et gratuitement, elle offre des conseils et informations pratiques sur la gestion du budget et répond à toute question en lien avec les dettes. Ce sont des assistants sociaux de l'unité d'assainissement financier (unafin) du Service social de Lausanne, de Caritas Vaud, du Centre social protestant, avec en support la Fédération romande des consommateurs, qui répondent aux appels.

- **Cours de gestion de budget**

Il s'agit des cours «AGIR», dispensés par Caritas Vaud, et «*Mieux compter pour moins dépenser*», de Retravailler-CORREF. Ces deux cours sont accessibles gratuitement à toute personne intéressée. Chaque session comprend 6 modules de 3 heures: budget et gestion administrative; assurances sociales; impôts; crédit, leasing, faillite et poursuites; opérateurs téléphoniques et offres commerciales; assurance.

- **«Tout compte fait»**

Un accompagnement individualisé à la gestion de son budget. Cette action s'adresse à toutes les personnes, avec ou sans dettes, qui n'ont jamais établi de budget ou qui ont des difficultés dans la gestion quotidienne et la compréhension des démarches administratives courantes.

- **Conseils en budget de la FRC**

Sous la forme de consultations individuelles, cette prestation aide à établir un budget du ménage annuel avec l'aide d'une conseillère en budget.

- **Brochure «Petit manuel pour acheter et consommer sans dettes»**

L'édition 2009 de cette brochure (éditée pour la première fois en 2007) est disponible gratuitement.

Les actions destinées aux jeunes

- **Actions en milieu scolaire**

Le CSP-Vaud est chargé de cette action, sous la conduite du Département de la formation et de la jeunesse. Chaque année, plusieurs dizaines de classes (16-18 ans) sont visitées afin de sensibiliser les jeunes aux aspects multiples de l'argent et de sa gestion. Le but est également d'améliorer la capacité des jeunes de faire des choix et d'accéder à l'autonomie, de présenter et mettre en pratique des budgets.

- **Séances d'information et de sensibilisation** destinées aux jeunes adultes en difficulté. Une proportion importante des jeunes adultes bénéficiant du Revenu d'insertion (RI) est endettée. Ces séances de sensibilisation sont organisées pour leur donner des informations sur des postes clés d'un budget (impôts, assurance-maladie, ...), le droit aux prestations sociales, et les contrats (leasing, crédit à la consommation,...). Ce sont des séances de 2 heures qui comprennent une partie de théâtre-forum, avec la troupe Le Caméléon, par la présentation de la pièce «*A la poursuite du découvert*».

Les actions destinées aux familles

Dans les lieux de consultation «*Petite enfance*», des **stands d'information** sont organisés pour informer les nouveaux parents sur les conséquences financières de l'arrivée d'un enfant.

2.2 Jura

En 2005 a été créée dans le Jura une commission permanente de surendettement. Sous son égide, un concept de prévention a été mis en place début 2010 en collaboration avec les Départements de la santé, des affaires sociales et des ressources humaines et celui de la formation, de la culture et des sports.

Le concept de prévention est décliné en trois volets:

- modules pédagogiques à l'intention des enseignant-es des écoles (de la 7^e année jusqu'au secondaire II) en vue de sensibiliser les jeunes aux thématiques de la consommation et du surendettement;
- distribution de la brochure «*Petit manuel pour acheter et consommer sans dette*», édition jurassienne;
- interventions en classe de professionnel sur la thématique du surendettement.

Deux cantons connaissent des fonds de désendettement, mais sans véritable programme de prévention pour les accompagner: ce sont les cantons de Neuchâtel et de Fribourg.

2.3 Neuchâtel

Bien que Neuchâtel ait une loi sur l'aide au désendettement et à la prévention de l'endettement, ce canton n'a pas véritablement de programme de prévention de l'endettement.

La seule action en matière de prévention est le programme «*Les ficelles du budget*», organisé par le Centre social protestant – Neuchâtel.

Il s'agit là aussi d'une action en milieu scolaire, pour un public cible de 15-20 ans. Par ce programme, les jeunes sont sensibilisés à la notion de budget et surtout à la nécessité d'en tenir un précisément et avec rigueur. La pièce «*A la poursuite du découvert*» du théâtre-forum Le Caméléon est parfois intégrée à ces cours.

2.4 Fribourg

Caritas Fribourg a deux activités qui entrent dans le cadre de la prévention de l'endettement: tout d'abord, l'aide à la gestion de budget. Ensuite, des interventions de prévention en milieu scolaire (fin scolarité obligatoire ou jeunes en apprentissage).

Le Valais et Genève n'ont aucun réel programme de prévention de l'endettement.

2.5 Genève

Le 6 juillet 2010, le Conseil d'Etat genevois a répondu à une motion du Grand Conseil dont le sujet est: «*Sensibiliser ou assiste? Pour une politique de sensibilisation aidant à lutter contre l'endettement des jeunes*». Cette motion demandait notamment à initier une politique d'éducation, d'information et de sensibilisation, à intégrer la thématique du budget et de l'endettement des jeunes dans le cadre de l'instruction secondaire et professionnelle, à élaborer un inventaire des institutions publiques et des associations luttant contre l'endettement des jeunes et d'en dégager une politique de prévention commune.

Le Conseil d'Etat semble estimer suffisantes les interventions de l'Office des poursuites dans les classes de terminales. Celles-ci ont parfois été accompagnées de représentations du théâtre-forum Le Caméléon.

2.6 Valais

En Valais, aucun programme n'existe. Caritas Valais a reçu un mandat de la part de l'Etat du Valais concernant le désendettement, mais aucune action de prévention n'est menée dans ce canton.

2.7 Au niveau romand

www.ciao.ch

Ciao.ch est un site internet, géré par une association et destiné aux jeunes de Suisse romande âgés de 13 à 20 ans, dont le but est d'informer les jeunes et de leur permettre de poser des questions anonymement et gratuitement. Sa page *Argent* a été élaborée conjointement avec Jet Service, qui est le service pour les jeunes du CSP-Vaud.

De nombreuses explications sont offertes aux adolescent-es concernant les questions d'argent. Des conseils en budget sont également donnés, afin d'éviter facilement certains pièges. Un glossaire des termes liés à l'argent existe également, de même que des questions-réponses.

Ce qui est vraiment intéressant dans ce programme, c'est que le moyen de prévention utilisé, c'est-à-dire le site internet, correspond aux besoins et aux habitudes des jeunes et des adolescent-es.

Alors que l'argent reste une question souvent taboue en Suisse, que cela soit dans le cadre familial, professionnel ou amical, ce site permet de pouvoir se renseigner sans être lié à son interlocuteur.

Sapristi et Kinder-Cash de Pro Juventute

En juin 2010, Pro Juventute a lancé deux programmes d'information en matière d'argent. Le but est d'encourager le plus tôt possible les compétences financières, soit la capacité de gérer l'argent de manière raisonnable.

Le premier programme, appelé en Suisse romande «*Sapristi*», vise les enfants de 5 -8 ans, soit enfantine, 1^e-2^e primaire. Il s'agit de l'histoire d'une petite fille, dénommée Julie, qui, tentée par un personnage, convoite tous les jouets d'un supermarché. Cela est présenté par l'enseignant sous la forme d'un théâtre d'images, d'inspiration japonaise, appelé «*Kamishibai*».

Pour les enfants de 10 à 12 ans, le programme se dénomme Kinder-Cash. Dans les classes visitées est distribuée une tirelire sous forme de cochon disposant de quatre compartiments:

- dépenser (à court terme)
- économiser (à moyen terme)
- investir (à long terme)
- bonnes actions (pour les autres)

Ainsi, les enfants apprennent à:

- répartir leur argent;
- prévoir les dépenses;
- déterminer des priorités;
- se fixer des objectifs et, le cas échéant, les revoir

En Suisse romande, seules une quinzaine de classes ont pour l'instant été visitées. L'émission de la TSR «*Ensemble*» du 31 octobre 2010 a été consacrée à ces actions et permet de voir comment se déroulent ces enseignements.

3. Conclusion

Comme on l'a vu, pour l'instant, chaque canton a défini sa politique en matière de prévention à l'endettement. Aucun programme commun n'a été élaboré, si ce n'est la brochure «*Petit Manuel pour consommer et acheter sans dettes*», tout d'abord éditée par le Canton de Vaud, et qui a été reprise par le canton du Jura et au niveau romand.

Pour les jeunes, certaines voix s'élèvent pour dire que ce n'est pas à l'école de les éduquer sur les questions d'argent, qu'ils ont déjà assez de sollicitations externes et que certains enseignants ne sont parfois pas réceptifs à ce sujet. Certes, l'on peut admettre que c'est aux parents en première ligne d'informer et d'éduquer les enfants et adolescents sur ce sujet, mais le monde globalisé se complexifie, ce qui rend cette tâche parfois ardue. Par ailleurs, on peut constater que les enfants sont rapidement sensibilisés à l'environnement et qu'ils en tiennent compte, pourquoi donc ne pas le faire avec la question de l'argent?

Enfin, certaines initiatives cantonales et une initiative parlementaire au niveau fédéral déposée par Madame Josiane Aubert (PS/VD) visent à interdire la publicité pour le crédit à la consommation. Des interdictions sont déjà posées en matière de publicité pour le tabac et l'alcool. Or, la spirale de l'endettement conduit à des situations personnelles et sociales particulièrement dramatiques. L'interdiction de la publicité pour ce type de crédit ne serait-elle pas un bon début pour la prévention?